AGRAL® 90

AGENT MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE

LIQUIDE

USAGE AGRICOLE

POUR USAGE AVEC Activol†, Ambush† 500EC, REGLONE®, TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN iQ®, REFLEX® et d'autres produits figurant sur l'étiquette

GARANTIE:
Nonyl phénol éthoxylé ..... 92 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION **11809**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **500 mL, 4 L, 10 L, 55 L, 110 L, 115 L, 1000 L**

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles coméennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ingestion peut causer la nausée et des vomissements. Le contact avec les yeux peut entraîner une grave irritation; administrer un traitement symptomatique. Traiter les irritations de la peau selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Cause des brûlures douloureuses aux yeux et aux paupières. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation chez certaines personnes. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques et un protecteur (écran) facial pendant la manipulation du concentré. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les repas et après avoir utilisé le produit.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sûr entre les utilisations. Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart des agents oxydants ou réducteurs. Tenir à l'écart de toute source de chaleur, d'étincelles ou d'ignition. Tenir à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Éliminer toute source d'ignition et ventiler l'endroit. Absorber le liquide à l'aide d'une matière inerte (sable, argile, litière pour chat, etc.). Déposer le tout dans un contenant à déchets. Après le ramassage, laver l'endroit contaminé à l'eau et éliminer les rebuts. Consulter le paragraphe ÉLIMINATION ci-dessous.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Contenants recyclables:
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

MODE D'EMPLOI

AGRAL 90 Agent mouillant et tensioactif non ionique se mélange à tous les types d'eau. La liste ci-dessous donne la dose recommandée d'AGRAL 90 Agent mouillant et tensioactif non ionique dans

les mélanges de produits antiparasitaires ou pour les autres usages. Les directives de préparation et d'utilisation des produits à pulvériser sont mentionnées sur les étiquettes respectives de ces produits.

Mélange de produit antiparasitaire ou pour autres usages	**Dose de ce produit par litre de mélange à pulvériser**	**Remarques**
Activol	250 mL/1000 L	Sur les cerises aigres et douces.
Ambush 500EC, Pounce†	300 mL/1000 L	Sur les crucifères.
REGLONE, REWARD®	1 L/1000 L	Ne pas utiliser ce produit avec REGLONE pour la suppression de la spargoute des champs. Ne pas utiliser ce produit avec REGLONE pour détruire les fanes des pommes de terre, sauf pour l'usage recommandé dans les provinces des Prairies, avec la dose de 1,5 L/ha de REGLONE.
Pinnacle†, REFLEX, Telar†	1 L/1000 L	Ajouter ce produit après tous les autres ingrédients. Un agent antimousse peut être nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
Accent†, Ally†, Refine Extra†, Ultim†, Elim†, Prism†, Muster†, PEAK®, Classic†, Reliance† STS†, Escort†, Beacon†, SUMMIT WG®, PEAK 75WG, Curtail† M, Lontrel† 360, Pardner†	2 L/1000 L	Ajouter ce produit après tous les autres ingrédients. Un agent antimousse peut être nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
Pursuit†, AC 299, 263 70 WDG, Odyssey†, Fieldstar†, Distinct†, RELFEX + Pursuit, Upbeet†, Unity† 280EC, FirstRate†, Meridian†	2,5 L/1000 L	Ajouter ce produit après tous les autres ingrédients. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
Elevate† 50WDG	200 mL/1000 L	Raisins
TOUCHDOWN 480, TOUCHDOWN 600, TOUCHDOWN iQ, Roundup†, Laredo†, Vantage† Plus, Vantage, Roundup Dry, Roundup Transorb†, Glyfos†, Renegade, Credit, Manage 780	350 mL/50 à 100 L 500 mL/100 L	Pour l'emploi dans le chiendent, les cultures en semis direct ou travail réduit, et les jachères. Chiendent - pour des volumes d'eau de 150 à 300 L/ha.
Pour le lavage des réservoirs et de l'équipement de pulvérisation	30 mL/50 L	Éliminer les rebuts en fonction des règlements municipaux et provinciaux. Consulter le paragraphe ÉLIMINATION.

NOTE : Ne pas dépasser la dose recommandée d'AGRAL 90 Agent mouillant et tensioactif non ionique, surtout avec les produits qui contiennent leur propre agent mouillant. Un surplus de mouillant peut mener à une perte de solution de pulvérisation à cause d'un écoulement excessif. Consulter l'étiquette de chaque produit pour en connaître le mode d'emploi complet.

AGRAL®, REFLEX®, REGLONE®, TOUCHDOWN® et TOUCHDOWN iQ® sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.
† Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.